

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 59 (1967)
Heft: 7-8

Artikel: Au service de la justice sociale
Autor: Hug, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A notre ami toujours ingambe, l'œil vif et le cerveau clair, dont l'humour délicieux sait tempérer les interventions précises et nettes, nous souhaitons encore de belles et fructueuses années, dans la recherche qui est sa vie même, au service des travailleurs et des moins bien lotis.

La paix sociale est une conquête permanente. Elle a besoin pour perdurer de militants de cette sorte, clairvoyants, désintéressés, décidés et dévoués.

Au service de la justice sociale

Par *Eugène Hug*

S'il est un homme dont on peut dire que sa vie tout entière a été au service d'une noble idée et d'une juste cause, c'est bien notre ami Max Weber – qui fêtera son septantième anniversaire le 2 août. C'est l'occasion, non seulement pour le mouvement ouvrier, mais pour tous ceux qui participent à la construction sociale du pays, de rendre un juste hommage à ce combattant infatigable, dont les travaux et les jours ont été animés par une unique et constante volonté: élargir le champ de la solidarité et de la justice.

Cette volonté, Max Weber l'a exprimée en ces termes dans l'un de ses nombreux écrits, dont la masse et la qualité ne sont pas l'un de nos moindres sujets d'étonnement: «Ce n'est pas la connaissance scientifique qui est l'agent de la transformation du monde, mais la loi morale. Seul un socialisme animé par la foi dans la justice et par l'amour de l'humanité peut avoir la force immense qui est nécessaire pour changer, renouveler la condition de l'homme et pour édifier une communauté socialiste digne de ce nom.» Max Weber n'a cessé d'affirmer que l'on ne peut lutter valablement pour la justice sociale que si l'on vise vraiment, sans arrière-pensée, à une société juste reposant sur le respect de la personne, considérée indépendamment de ses biens matériels, de sa position sociale, voire de ses capacités. Ce respect doit être «tout particulièrement affirmé à l'égard des économiquement faibles». Ce texte, cité par Arnold Gysin dans sa très belle introduction à l'ouvrage publié pour le septantième anniversaire de notre ami, est tout aussi actuel aujourd'hui qu'hier; il caractérise toute son activité.

Peu de vies ont été marquées par une telle fidélité à soi-même et à la cause que l'on a embrassée. Cette fidélité court comme un fil rouge à travers toute cette laborieuse existence et d'une étape à l'autre: c'est déjà celle de l'étudiant, du jeune rédacteur de la *St. Galler Volksstimme*; c'est celle du conseiller économique de l'Union syndicale, du

président de la FOBB, du président de la direction de l'Union suisse des sociétés coopératives, du conseiller national, du conseiller fédéral, du professeur aux universités de Berne et de Bâle, du parlementaire européen, du collaborateur apprécié de la *Berner Tagwacht* et du publiciste qu'il a été sa vie durant. Max Weber a toujours été indifférent aux tentations de la puissance, du prestige et de l'opportunisme. C'est pourquoi il personnifie le socialisme démocratique et humaniste qui est resté notre idéal. Pour d'innombrables hommes, Max Weber a été un appui sûr aux heures de doute. Il a démontré que politique et caractère sont des choses parfaitement conciliaires.

Sa décision de quitter le Conseil fédéral illustre bien cette fidélité aux principes qui a toujours fait sa force. Le 6 décembre 1953, après une campagne démagogiquement conduite par les partis bourgeois, le peuple a repoussé la réforme des finances fédérales qu'il avait élaborée dans un esprit d'équité sociale et que les chambres fédérales avaient acceptée. N'obéissant qu'à sa conscience, et faisant fi de toute considération tactique, il a tiré les conséquences de cette décision. Il a estimé qu'il ne pouvait désormais défendre une politique fiscale et financière qui ne répondrait pas à ses convictions. Les milieux réactionnaires n'ont pas caché alors leur satisfaction d'être «débarrassés» d'un adversaire aussi gênant. Mais leur joie n'a pas duré longtemps. Max Weber, à la faveur d'une élection massive, a repris sa place au Conseil national.

Un homme aussi conséquent avec lui-même aurait échoué sur le plan politique s'il n'avait pas eu, à côté de son idéal, une alliée sûre: une connaissance souveraine des problèmes devant laquelle ses adversaires ne peuvent que s'incliner. La rigueur de son raisonnement et la fermeté de ses convictions font de Max Weber un homme avec lequel il faut compter.

Pendant les années – 1926 à 1940 – où il a été le conseiller économique de l'Union syndicale, il s'est employé à étayer scientifiquement – sans compromis puisqu'il les partageait – les conceptions de la politique syndicale d'un Robert Bratschi et d'un Conrad Ilg. Il a défendu la théorie du pouvoir d'achat à la lumière des conditions suisses; à l'aide de la statistique et par des analyses constantes et sérieuses, il a fourni, si l'on peut dire, les armes de la lutte syndicale. Aujourd'hui encore, les chroniques qu'il publie dans la *Berner Tagwacht* – et que la *Sentinelle* a pris l'heureuse initiative de diffuser en Suisse romande – témoignent de ce don qu'il a de présenter de manière claire les problèmes les plus compliqués, mais sans jamais tomber dans le travers des «terribles simplificateurs».

Max Weber a été parmi les premiers esprits clairvoyants qui ont affirmé la nécessité d'une politique conjoncturelle conçue à long terme et son apport à l'amélioration de la condition des hommes qui travaillent. La lutte qu'il a menée au cours des années trente contre la politique de déflation du Conseil fédéral, puis pour un régime équi-

table des finances fédérales, pour une politique économique concertée et pour un aménagement meilleur des institutions sociales mérite notre reconnaissance. Si l'activité de Max Weber a été efficace, c'est aussi parce qu'il a eu un souci constant de la synthèse. Il a toujours situé chaque problème dans son contexte général, en particulier celui du bien public. Ce comportement lui vaut aujourd'hui non seulement l'amitié et la confiance du mouvement ouvrier, mais aussi le respect de ses adversaires.

Avec un désintérêt sur lequel il n'aime guère qu'on mette l'accent, Max Weber a tenu l'Ecole ouvrière sur les fonts baptismaux. La formation de l'homme, l'épanouissement de son intelligence, son accès à la culture sont, à ses yeux, la condition même du progrès social et de l'avènement d'une société meilleure. Cette conviction, il l'a vécue. Qui dressera jamais une statistique des innombrables conférences qu'il a prononcées pour inscrire mieux cette conviction dans les faits ?

Parfois on voudrait lui dire : « Ami Max, pense peut-être plus à toi et jouis davantage de la vie ! » Mais sa vocation est autre. Il n'est heureux que lorsqu'il donne, qu'il met la main à la pâte. Peut-être répondrait-il si nous l'invitions à se reposer : « La moisson est grande, et il y a peu d'ouvriers ! »

A cet homme désintéressé, dont la vie a été tout entière et passionnément au service de la justice et de la promotion sociale des travailleurs, nous disons aujourd'hui : Merci ! du fond du cœur. Nous lui souhaitons encore de longues années de santé, pleines de l'activité qui le rend heureux !

La Suisse et l'ONU

Par *Max Weber*

Après la seconde guerre mondiale, lorsque les Nations Unies se constituèrent, le Conseil fédéral soumit la question de la participation de la Suisse à une commission d'experts. Bien qu'en soi l'entrée de notre pays dans cette organisation eût été souhaitable, ces experts en arrivèrent à une conclusion négative, car cette participation aurait été *incompatible avec notre statut de neutralité* et l'on ne pouvait pas s'attendre que notre neutralité fût reconnue comme elle le fut en son temps par la Société des Nations.

Dès lors, l'activité de la Suisse en matière de politique étrangère a été toujours plus activée et elle a adhéré à plusieurs institutions spécialisées des Nations Unies, notamment à l'UNESCO, à la FAO